



passage chantier sans consultation

Par **Djeffe**, le **09/07/2019** à **14:46**

Bonjour,

je suis locataire dans une copropriété géré par un syndic.

Ce dernier a accordé sans consulter les propriétaires un droit de passage depuis 3 mois à un chantier voisin alors qu'ils disposent d'un autre accès .

J'ai prévenu mes propriétaires qui sont intervenus mollement. Le syndic leur a dit que c'était pour 15 jours... Puis lors de l'AG la question a été débattue mais il n'y a pas eu d'accord donné, ni de retour en arrière.

Depuis le chantier a installé des algeco sur le parking et les poids lourds passent devant chez moi. Et c'est donc moi qui en subit les nuisances surtout en cette période de chaleur.

Ai je un recours pour faire cesser ce passage ?